



À qui la faute?

À qui la faute? Que de fois une telle question ne se pose-t-elle pas lorsqu'arrive un accident ou un malheur quelconque? Qui est responsable, qui doit être blâmé ou puni? Faut-il accuser le destin, la fatalité? Plus sérieusement encore, si Dieu existe vraiment, comment laisse-t-il de telles choses se passer? La recherche des culpabilités et des coupables est une activité courante chez les humains. Elle est le plus souvent accompagnée de tentatives pour se dédouaner de sa propre culpabilité. Comme si le coupable c'était toujours l'autre et jamais soi-même. Cette tendance apparaît dès les toutes premières pages de la Bible, lorsqu'après la chute du premier couple humain, induit à désobéir à Dieu, Adam rejette la responsabilité de son acte de désobéissance sur sa femme Ève, et indirectement sur Dieu lui-même, en lui disant : « *C'est la femme que tu as placée auprès de moi qui m'a donné du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé* » (Gn 3.12). Quant à la femme, elle a recours à une même explication : « *C'est le serpent qui m'a trompée, et j'en ai mangé* » (Gn 3.13).

S'il arrive bien des malheurs sans qu'une responsabilité humaine directe soit à blâmer, comme dans le cas de terribles inondations ou d'un tremblement de terre, il faut reconnaître que ce qui accable le plus souvent les hommes est le fruit de leurs mauvaises actions, et, plus spécifiquement, de leur désobéissance à la loi divine : meurtres individuels ou collectifs, en directe contravention avec le sixième commandement : « *Tu ne commettras pas de meurtre* » (Ex 20.13). Jalousies et convoitises pour s'emparer des biens de son prochain ou diffamer son nom, en directe contravention avec les neuvième et dixième commandements de cette même loi : « *Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain* » (Ex 20.16). « *Tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain* » (Ex 20.17). Vols, corruption et exploitation matérielle des uns par les autres, voire d'une nation par une autre, en directe contravention avec le huitième commandement : « *Tu ne déroberas pas* » (Ex 20.15). Trahisons et misères personnelles entre hommes et femmes en raison de la désobéissance au septième commandement : « *Tu ne commettras pas d'adultère* » (Ex 20.14). Esclavage spirituel et régression morale en raison de la désobéissance au premier commandement qui conditionne tous les autres : « *Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait sortir d'Égypte, du pays où tu étais esclave; tu n'auras pas d'autre dieu que moi* » (Ex 20.2-3).

Lorsqu'on examine les causes des malheurs humains, on trouve le plus souvent qu'ils sont la conséquence directe d'une désobéissance flagrante à la loi divine. L'irresponsabilité et le manque de prévoyance sont une autre forme de désobéissance à la loi divine, clairement énoncée dans le mandat confié à l'homme lors de sa création : « *L'Éternel Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder* » (Gn 2.15). Cette incurie n'est pas seulement personnelle, mais également collective, lorsque les autorités publiques négligent leurs devoirs et plongent des populations entières dans la misère par leurs politiques insensées.

Un épisode central de l'histoire du peuple de Dieu dans l'Ancien Testament est frappant à cet égard. Voilà le peuple spécialement mis à part par Dieu pour le connaître, pour le servir et faire connaître son nom aux autres nations, soudain plongé dans une détresse sans pareille après la destruction de sa capitale Jérusalem, et la prise de tout le pays par une puissance étrangère impitoyable, l'Empire babylonien. Qui est responsable de cet état de fait inouï? Les auteurs bibliques le répètent à l'envi, comme l'auteur du livre des Chroniques : ce sont les péchés de ce peuple qui ont amené sur lui tous ces malheurs. Je vous cite un passage du chapitre 36 du second livre des Chroniques, qui est éloquent à cet égard :

« Sédécias avait 21 ans à son avènement. Il régna 11 ans à Jérusalem. Il fit ce que l'Éternel considère comme mal, et il refusa de s'humilier devant le prophète Jérémie qui s'adressait à lui de la part de l'Éternel. De plus, il se révolta contre Nabuchodonosor qui lui avait fait prêter un serment de loyauté au nom de Dieu. Au lieu de revenir à l'Éternel, le Dieu d'Israël, il s'obstina dans sa révolte contre lui et lui ferma son cœur. De même, tous les chefs des prêtres et le peuple multiplièrent les pires infidélités en se livrant aux mêmes pratiques abominables que les nations païennes. Ils profanèrent le Temple de l'Éternel dont il avait fait un lieu saint à Jérusalem. L'Éternel, le Dieu de leurs ancêtres, leur avait déjà adressé très tôt et à maintes reprises des avertissements par l'intermédiaire de ses messagers, car il aurait voulu épargner son peuple et le lieu de sa résidence. Mais les Israélites méprisaient les envoyés de Dieu, ils faisaient fi de ses paroles et tournaient ses prophètes en ridicule, jusqu'à ce que la colère de l'Éternel contre son peuple eut atteint le point de non-retour. Alors l'Éternel fit venir contre eux le roi des Chaldéens qui massacra leurs jeunes gens jusque dans leur sanctuaire. Il n'épargna personne : jeune homme, jeune fille, vieillard, personne âgée : Dieu lui livra tout. Nabuchodonosor emporta à Babylone tous les objets, grands ou petits, qu'il y avait dans le Temple de Dieu, tous les trésors du Temple de l'Éternel, et tous ceux du roi et de ses grands. Les envahisseurs incendièrent le Temple de Dieu et démolirent les murailles de Jérusalem. Ils mirent le feu à tous les palais et détruisirent tous les objets de prix. Nabuchodonosor fit déporter à Babylone les survivants du massacre et il en fit des serviteurs pour lui et pour ses fils, jusqu'à la prise du pouvoir par l'Empire perse » (2 Ch 36.11-20).

Un court livre de l'Ancien Testament, les Lamentations de Jérémie, écrit dans le style de la plainte, se fait l'écho de cet acte d'accusation, tout en soulignant que le malheur survenu au peuple de Juda n'est pas seulement une série de conséquences mécaniques aveugles, mais bien le résultat d'un jugement divin sur la désobéissance du peuple de l'alliance :

« L'Éternel a assouvi son courroux. Oui, il a déversé son ardente colère, il a allumé un feu dans Sion qui en a consumé les fondations. Aucun roi de la terre ni aucun habitant du monde n'a cru que l'adversaire, que l'ennemi pourrait franchir les portes de Jérusalem. Cela est arrivé à cause des péchés de ses prophètes et des fautes des prêtres qui répandaient au milieu d'elle le sang des innocents » (Lm 4.11-13).

Un peu avant, le prophète Jérémie a affirmé la toute-puissance de l'Éternel Dieu, qui exerce ses jugements sur les hommes coupables de transgression :

« Qui donc n'a qu'à parler pour qu'une chose existe? Et celui qui commande, n'est-ce pas le Seigneur? Par sa parole, le Très-Haut ne suscite-t-il pas et le malheur et le bonheur? Pourquoi l'homme se plaindrait-il alors qu'il reste en vie? Que chacun se plaigne de ses péchés. Considérons notre conduite et examinons-la, puis revenons à l'Éternel. Élevons nos cœurs et nos mains vers Dieu qui est au ciel; nous avons été infidèles et nous nous sommes révoltés » (Lm 3.37-42).

Mais ce même Jérémie, dans le livre des Lamentations, continue à faire confiance à Dieu à cause de la nature même de ce Dieu qui en fin de compte pardonne. On peut l'invoquer au plus profond de sa détresse, comme le fait le prophète :

« Oh! Souviens-toi de ma misère, de ma souffrance, du poison, de l'absinthe dont je suis abreuvé! Sans cesse, je m'en souviens, et j'en suis abattu. Mais voici la pensée que je me rappelle à moi-même, la raison pour laquelle j'aurai de l'espérance : Car les bontés de l'Éternel ne sont pas à leur terme et ses tendresses ne sont pas épuisées. Chaque matin, elles se renouvellent. Oui, ta fidélité est grande! J'ai dit : L'Éternel est mon bien, c'est pourquoi je compte sur lui. L'Éternel est plein de bonté pour ceux qui ont confiance en lui, pour ceux qui se tournent vers lui. Il est bon d'attendre en silence de l'Éternel la délivrance. C'est une bonne chose, pour l'homme, de porter le joug dans sa jeunesse. Qu'il se tienne à l'écart et garde le silence quand l'Éternel le lui impose! Et qu'il s'incline, le visage dans la poussière : il y a peut-être un espoir. Qu'il présente la joue à celui qui le frappe, qu'il se rassasie de mépris! Car le Seigneur ne rejettera pas pour toujours. Mais s'il afflige, il aura aussi compassion selon son grand amour. Ce n'est pas de bon cœur qu'il humilie et qu'il afflige les humains. Lorsqu'on foule aux pieds tous les prisonniers du pays, lorsqu'on viole le droit d'un homme sous les yeux même du Très-Haut, et lorsqu'on opprime quelqu'un dans son procès, le Seigneur ne le voit-il pas? » (Lm 3.19-36).

La Bible n'enseigne pas que tout malheur ou toute épreuve qui nous survient est le résultat direct de notre désobéissance à Dieu. L'épreuve peut être envoyée par le Tout-Puissant pour épurer la foi de ses enfants, pour les tester et leur apprendre à persévérer dans la confiance en la délivrance ultime du Dieu Sauveur. Que dire de l'épreuve par laquelle Jésus-Christ lui-même, le Fils bien-aimé de Dieu, est passé durant sa vie terrestre? Celui qui est éprouvé n'est pas nécessairement celui qui a péché; il peut être la victime de l'injustice. Mais une telle injustice est, quant à elle, bien le fait d'une désobéissance aux normes de justice établies par un Dieu juste et souverain, qui demande des comptes à tous ceux qui lui désobéissent, que ce soit maintenant ou plus tard. La mort de tout être humain est bien la preuve que toute vie est redemandée par son Créateur afin que des comptes soient rendus.

L'apôtre Paul, dans la deuxième lettre aux chrétiens de Corinthe, ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit :

« Que nous restions dans ce corps ou que nous le quittions, notre ambition est de plaire au Seigneur. Car nous aurons tous à comparaître devant le tribunal du Christ, et chacun recevra ce qui lui revient selon les actes, bons ou mauvais, qu'il aura accomplis par son corps » (2 Co 5.9-10).

Et la confession de foi universelle qu'on appelle le Symbole des apôtres l'exprime de cette manière, dans la partie centrale qui concerne la personne et l'œuvre de Jésus-Christ : « *Il siège à la droite de Dieu le Père tout-puissant; il viendra de là pour juger les vivants et les morts.* »

Alors, faut-il avoir peur de ce jugement? L'Évangile de Jésus-Christ consiste justement en la bonne nouvelle suivante : ceux qui croient que le jugement de Dieu qu'ils auraient dû recevoir est tombé sur Jésus-Christ, lui qui était innocent, et qui se repentent de leurs mauvaises actions pour vivre une vie de plus en plus conforme à la loi divine, ceux-là sont passés au travers de ce jugement et ont été acquittés par simple grâce divine. Je puis me savoir à la fois coupable devant Dieu et acquitté par lui, né dans l'esclavage du péché et renouvelé intérieurement par l'Esprit de Dieu en vue de la vie éternelle. Acceptez donc cette bonne nouvelle pour votre vie, et tenez-y vous fermement, vous ne le regretterez jamais!

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietvierreformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))